

DROIT DE SUITE

# Statut des juifs en 1940: un document révèle le rôle de Pétain

03/10/2010 à 15h37 - mis à jour le 03/10/2010 à 21h12 | 11690 vues | [116 réactions](#)

**Le texte inédit est annoté par le maréchal et montre qu'il a durci les mesures antisémites.**



Pétain. | MAXPPP

L'avocat Serge Klarsfeld, fondateur de l'Association des Fils et Filles des Déportés juifs de France, a annoncé ce dimanche la découverte du document original établissant un statut des juifs en octobre 1940.

Ce document ([visible ici](#)) est annoté de la main du maréchal Philippe Pétain et montre qu'il a durci les mesures antisémites. "Le principal argument des défenseurs de Pétain était de dire qu'il avait protégé les juifs français. Cet argument tombe", indique Serge Klarsfeld.

Le projet initial de l'Etat français était d'épargner "les descendants de Juifs nés français ou naturalisés avant 1860", on peut voir que cette mention a été rayée. Finalement, le texte visera tous les juifs, français ou étranger.

Le maréchal Pétain complète également le texte pour "exclure totalement les Juifs, français et étrangers, de la justice et de l'enseignement". Ils ne pourront plus être élus non plus.

"La découverte de ce projet est fondamentale. Il s'agit d'un document établissant le rôle déterminant de Pétain dans la rédaction de ce statut et dans le sens le plus agressif, révélant ainsi le profond antisémitisme", affirme Serge Klarsfeld.

Ce document a été remis au Mémorial de la Shoah à Paris par un donateur anonyme. Il a été authentifié, précise l'avocat.

Avant cette découverte, les historiens se référerait à un seul témoignage, en ce qui concerne le maréchal Pétain

et le statut des Juifs: [celui de l'ancien ministre des Affaires étrangères de Vichy, Paul Baudouin](#), précise *LeMonde.fr*.

Cette découverte permet au célèbre avocat chasseur de nazis d'expliquer que "le statut des Juifs est une mesure spécifiquement française, spontanée. Les Allemands n'avaient pas demandé à la France de Vichy de prendre ce statut".

- [116 réaction\(s\)](#)
- [0 post\(s\) en réponse](#)

[Réagir](#)

1 | [2](#) | [3](#)

**Afin d'éviter tout propos à caractère xénophobe, injurieux ou diffamatoire, les réactions à cet article ont été suspendues.**

- 



pablico le 03/10/2010 à 20:38

il y a des familles qui ont fait "fortune" pendant l'occupation..(marché noir, trafics divers, rachat de biens bradés, d'appartements bradés etc.)

d'autres non.. Elles ont souffert..

c'est une fracture comme un autre.. qui peut expliquer plein de choses.. dans les attitudes, et divers jugements

mais chutt... n'en parlons pas... c'est de l'ordre du secret de famille, ou du péché originel.. chutt

(ironie)



jeorcal le 03/10/2010 à 20:43

c'est pas ça le problème : CA FAIT 75 ANS



Sylvie Japhet le 03/10/2010 à 20:45

.... chuuttttt....

n'est-ce pas, Liliane ????



Nelson le 03/10/2010 à 20:20

Il y a longtemps sur mes cibles de tir j'accrochais le maréchal Putain !



OULIANOV666 le 03/10/2010 à 20:13

Finalement les allemands, les nazis étaient des gentils, alors?  
Je n'y comprends plus rien!!



K Mick Casey le 03/10/2010 à 19:49

C'est fou, cette info.

J'apprends que non seulement le gouvernement de Vichy était collabo, mais que son chef et ses lois étaient antisémites, allant dans ce domaine bien au delà des désirs de l'occupant.

Demain, pourquoi pas, on va peut être apprendre l'existence de la déportation et des camps de la mort, vous allez voir.

Car jusqu'à présent, nos belles écoles ne nous auraient appris que le négationnisme, faut croire.



K Mick Casey le 03/10/2010 à 20:15

Rien à voir avec le sujet (ou presque) mais une remarque : votre site (si j'en juge par les (innombrables ) spots publicitaires, gagne de l'argent.

Pourquoi ne pas en profiter pour engager non pas des pigistes autodidactes ou des lecteurs forts en disserte mais de vrais journalistes , qui puissent nous pondre de temps en temps, des articles, des vrais, pas des copiés/collés d'infos minimalistes avec une phrase d'accroche pour faire réagir le chaland.

Tirer le niveau vers le haut, quoi, possible?

Quand on est une filiale du Monde, on devrait plutôt tendre vers la qualité, non ?

Je suis naïf ?? ouais , vachement .



Sylvie Japhet le 03/10/2010 à 20:36

l'info vient de la divulgation très récente, d'un document directement annoté par pétain ... //////////////////



K Mick Casey le 03/10/2010 à 20:55

Oui, je sais lire, Sylvie, don't worry.:-)

Ca ne bouscule pas nos connaissances actuelles sur cette période, ça n'en rajoute guère non plus.

C'était ça l'idée.:-)

▼ PUBLICITE

Redirection



vireee le 03/10/2010 à 19:11

""""Le projet initial de l'Etat français était d'épargner "les descendants de Juifs nés français ou naturalisés avant 1860", on peut voir que cette mention a été rayée. Finalement, le texte visera tous les juifs, français ou étranger.""""

Même si c'est son écriture, la rayure sur le document est-elle vraiment de lui ?  
Car cela a aussi une très grande importance.



Jean CALONE le 03/10/2010 à 19:21

@ viree : il sera facile, en analysant l'encre, de voir si c'est la même...  
Je vois que vous appliquez votre technique favorite = le pinaillage sur des détails et en évoquant des hypothèses assez improbables...  
D'ailleurs, s'il est démontré que c'est la même encre, vous continuerez à insinuer que c'est peut-être quelqu'un d'autre qui a utilisé la même plume pour rayer...  
Et puis si un graphologue vous démontre le contraire, vous glisserez vers autre chose, etc, etc, etc...



Le Baron le 03/10/2010 à 20:21

Qu'est ce qu'à a voir la graphologie là dedans ? Pétain ne cherchait pas à passer un entretien d'embauche.



Sylvie Japhet le 03/10/2010 à 20:51

vireee  
j'adore ton "argument" sur la rature ....  
c'est tristement symptomatique ....



vireee le 03/10/2010 à 21:04

@Calone et Sylvie,

Contrairement à vous, j'attends que tt soit authentifié avant de prétendre ....  
Parce qu'après ça, il va falloir que la France paye ... comme l'Allemagne vient de finir de payer pour la première guerre mondiale.



Jean CALONE le 03/10/2010 à 19:02

L'extrême-droite n'attend qu'une chose = que la découverte de ce document concernant Pétain et les Juifs soit mis en relation avec actuellement Sarkozy et les Roms...  
Les "révisionnistes" pourront ainsi se déchaîner en pointant des détails et bien sûr des différences qui rendent la comparaison très partielle... et eux diront "partiale"... Ils détourneront, parleront d'autres choses, et retourneront les responsabilités en se posant en accusateurs...  
Vous me comprenez ?  
Ne jouons pas leur jeu...



Jean CALONE le 03/10/2010 à 19:12

J'ai passé des années à "dialectiquer" avec eux, de toutes obédiences...

Et question formation de base, perso, ce fut certaines branches de l'extrême-gauche où les "techniques", tout aussi redoutables, sont finalement très proches...



•

Be Bop A Lula le 03/10/2010 à 18:48

La voix du poète et les images parlent plus que tous les mots

<http://www.youtube.com/watch?v=dey3HRTJKEM>



•

B124 le 03/10/2010 à 18:42

[http://www.lepost.fr/article/2010/04/28/2051737\\_vel-d-hiv.html](http://www.lepost.fr/article/2010/04/28/2051737_vel-d-hiv.html)



•

Musulman Citoyen Electeur le 03/10/2010 à 18:19

A etudier et comparer avec les discours, et la politique actuelle ,de l'UMP au sujet des Roms,des immigrés,des " bons français",des "français de souche",l'identité nationale ,ect..

Bonne nouvelle : les fascistes ont toujours perdu et leur politique n'a jamais redressé économiquement et socialement un pays.

La seule chose qu'ils ont apporté fut une honte tellement profonde qu'il fallut des décennies pour l'oublier.....



stefstef le 03/10/2010 à 18:34

Oui vous avez raison, et puis tant qu'on y est on peut aussi comparer la politique Française aux politiques des pays qui ont la même religion que vous et que vous mettez en avant, le paradis là-bas? que des démocraties? Du bonheur en barre à importer chez nous?

Salam mon ami.



•

Génération Raffarin le 03/10/2010 à 18:08

On sait tout ça depuis le bouquin de Paxton sur la France de Vichy, non ?

Notamment le fait, que pour la rafle du Vel d'Hiv, ce sont les autorités françaises qui ont décidé d'arrêter également les femmes et les enfants juifs, alors que les directives des allemands ne concernaient que les hommes adultes.

